

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre!

DEMANDE D'ENCOURAGEMENTS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je voudrais poser une autre question au premier ministre. Je le répète, les premiers ministres de l'ouest du Canada, du centre du pays et de la région de l'Atlantique sont sensibles aux besoins des Canadiens. Ainsi, pour la première fois dans ses annales, la ville de Toronto va devoir établir un dépôt de denrées alimentaires d'urgence à cause du chômage. Les premiers ministres des provinces sont inquiets. Je voudrais savoir si le premier ministre peut nous promettre de stimuler l'économie pour donner aux Canadiens ce qu'ils veulent, c'est-à-dire des emplois et pas des prestations de bien-être.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je crois que le chef du Nouveau parti démocratique s'adonne à son petit jeu politique habituel. Les premiers ministres étaient ici; nous avons passé à peu près trois heures à parler de l'économie. Il ne parle pas de ce que les premiers ministres ont dit publiquement à propos de la réunion ni de ce que j'ai déclaré publiquement à ce sujet. Il parle de renseignements secrets que lui ont donné les premiers ministres des provinces...

M. Broadbent: Ce n'est pas secret; ils l'ont dit publiquement.

M. Trudeau: ... de choses qui ne se sont pas passées. Si le député veut citer les propos des premiers ministres des provinces, je lui signale que ceux-ci peuvent s'exprimer tout seuls. S'il a un argument à défendre, il devrait être capable de le faire sans inventer des choses qui ne se sont pas produites durant notre entretien sur l'économie.

Le député me demande de faire des promesses jusqu'à la fin de 1983. Je voudrais qu'il fasse un serment, celui de respecter un peu plus la vérité, de ne pas inventer, non pas d'ici la fin de 1983, mais d'ici la fin du Carême.

Des voix: Bravo!

* * *

LES MINES

LA MINE CYPRUS ANVIL DU YUKON

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, en l'absence du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, j'adresse ma question au ministre des Finances. Les habitants du Yukon attendent depuis presque six mois que le gouvernement prenne une décision qui relancerait leur économie. Le ministre dirait-il à la Chambre et aux habitants du Yukon si le cabinet a pris une décision au sujet de la proposition détaillée en vue de rouvrir la mine Cyprus Anvil qu'un groupe de représentants du Yukon lui a présentée, ainsi qu'à ses collègues, le 2 mars? Si le cabinet a pris une décision, quelle est-elle?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, diverses rencontres ont eu lieu à ce sujet entre les

Questions orales

représentants des organismes intéressés, des syndicats, de l'entreprise ainsi que des porte-parole des autorités du Yukon. De plus, on a tenu des rencontres multilatérales et bilatérales. Cependant, aucune décision n'a encore été prise à ce sujet présentement. Les propositions sont encore à l'étude, particulièrement celles sous la responsabilité de mon collègue, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

[Traduction]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, la délégation du Yukon a fait une proposition soigneusement formulée, disant au ministre qu'elle constituait le dernier recours de la mine Cyprus Anvil et de la ville de Faro. Le ministre dit-il à la Chambre aujourd'hui que le gouvernement ne se soucie guère de la fermeture définitive de cette importante mine du Nord—elle représente 40 p. 100 de l'économie du Yukon—et de celle de la ville, sans parler du chemin de fer vers Skagway qu'il est en train d'abandonner à grands frais? Sinon, quelle sorte d'aide le gouvernement trouve-t-il acceptable? Envisagera-t-il au moins la possibilité de contribuer à restaurer et à améliorer l'infrastructure, le chemin de fer et les installations d'énergie électrique, afin que la mine redevienne rentable et concurrentielle sur les marchés mondiaux?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai indiqué que lorsque des décisions seraient prises par le gouvernement à ce sujet, elles seront annoncées en bonne et due forme, mais qu'en tout état de cause, j'ai tenu à signaler aux intéressés que la compagnie ainsi que la banque concernées avaient, en particulier, des responsabilités à assumer à cet égard, et que ces entreprises ne devaient pas présumer que le gouvernement fédéral serait le seul à jouer un rôle dans ce domaine, mais qu'elles-mêmes devaient jouer leur plein rôle et assumer leurs responsabilités.

* * *

[Traduction]

LES TRANSPORTS

MAISLIN INDUSTRIES—LE RESPECT DE L'ACCORD RELATIF AU PRÊT

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Je voudrais obtenir certains éclaircissements sur des questions posées au début de la semaine. L'été dernier, le gouvernement a renfloué Maislin Transport en lui accordant une garantie de prêt de 34 millions de dollars. Le ministre peut-il dire à la Chambre si toutes les modalités de l'accord ont été respectées à la satisfaction du gouvernement, et plus particulièrement celle selon laquelle les actionnaires devaient fournir 2.5 millions de dollars en argent frais? Les actionnaires ont-ils effectivement souscrit le nouveau capital-actions ou Maislin s'est-elle simplement défaita du fonds de pension de Gateway Transport pour utiliser ces fonds comme argent frais?